

14 janvier 2012 - La Roche-sur-Foron



Marie, chez les chrétiens et chez les musulmans

Journée interreligieuse

Conférence-débat, ateliers de réflexion
témoignages

Intervenants :
Hendro Munsterman,
Hichem Lejri, théologiens
Partenariat avec la délégation
diocésaine interreligieuse - monde
musulman.

Livret Sedifor : formation n° 20

Comment celle qui occupe une place
importante dans la Bible et le Coran,
peut-elle être un pont entre musulmans
et chrétiens sans gommer les
particularités de ces deux traditions ?

Sur inscription avant 5 janvier 2012

www.diocese-annecy.fr/sedifor

Journée interreligieuse

On honore universellement la Vierge pure ; on prie la Mère capable de comprendre le cœur de l'homme et son besoin d'amour qui est le même sous tous les cieux. Ainsi par exemple dans le Bouddhisme ou l'Hindouisme, religions par ailleurs si éloignées de la Révélation chrétienne, Marie est perçue comme une Mère pleine d'amour dont la tendresse n'a d'égal que son courage à défendre son Fils bien-aimé. À ce titre, bien des adeptes de ces religions non chrétiennes sont attirés par la Mère de Jésus et vont même jusqu'à la prier, comme l'on prie sa propre mère. Marie est connue dans l'Islam parce qu'elle est citée à plusieurs reprises par le Coran et notamment dans la sourate 19, comme vierge et mère - par intervention divine - du prophète Jésus. Marie est vénérée dans l'Islam essentiellement pour ses vertus : sa pureté virginale, son humilité, sa piété envers Dieu qui en font un modèle pour la foi des croyants.



**Mardi 14 janvier 2012
9h30 - 16h30
Couvent de la Charité
La Roche s/Foron 74800**

**Inscription
avant le 5 janvier 2012**

Participation 13 € places limitées
(par ordre d'inscription)

Possibilité repas 10€

à retourner au plus vite à :
SEDIFOR : Maison du Diocèse-La Puya
4 avenue de la Visitation 74000 Annecy
04 50 33 09 38

inscription-sedifor@diocese-annecy.fr

Bulletin d'inscription formation n° 20 - 14 janvier 2012

NOM _____ Prénom _____

Adresse : _____

CP _____ Commune : _____

Tél : _____ courriel : _____

Inscription = x 13 € = - Règlement à l'ordre de L'Association diocésaine d'Annecy

Réservation repas : OUI NON Nombre _____ (à régler sur place)